

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 29 (1949)
Heft: 4

Artikel: Les échanges franco-suisse en 1948
Autor: Bornand, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888409>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

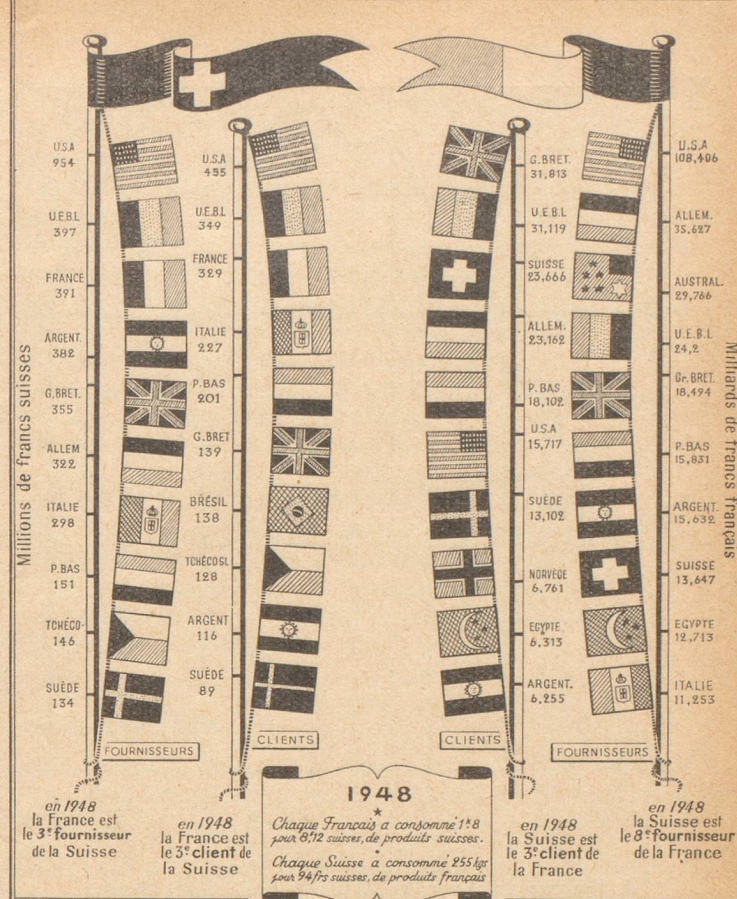
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES ÉCHANGES FRANCO-SUISSES EN 1948

par

Georges Bornand

Chef des services d'information
de la Chambre de commerce suisse en France



Clients et fournisseurs de la France et de la Suisse en 1948

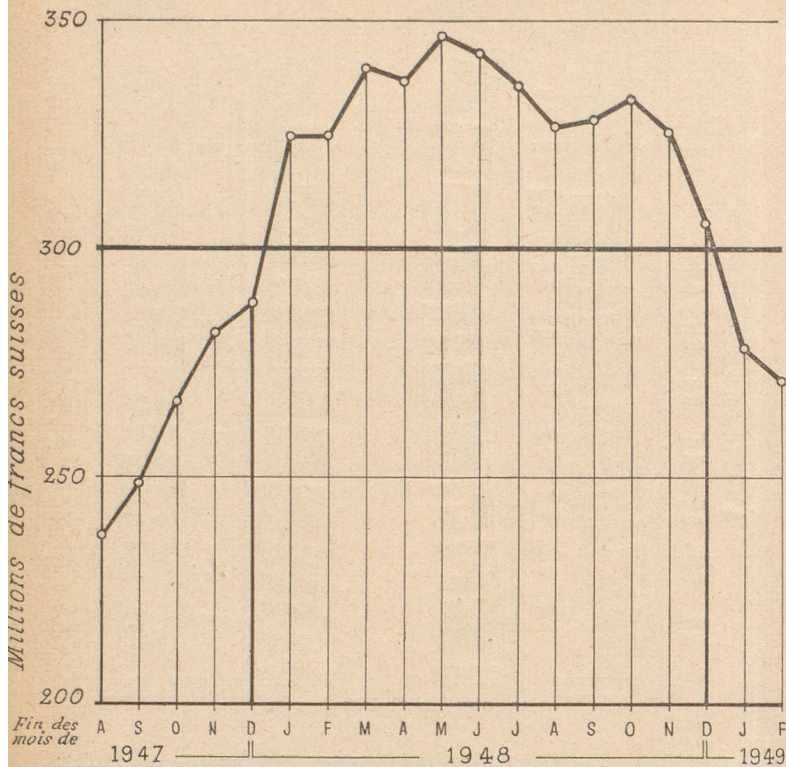
L'année 1948 ne conservera certes pas dans l'histoire des relations économiques franco-suisse une brillante réputation. Le souvenir des difficultés auxquelles se sont heurtés, tout au long de ces douze mois, les échanges commerciaux entre la Suisse et la France, ne s'effacera pas de si tôt. Ce fut certainement, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, la période la plus pénible que connurent les exportateurs suisses et les importateurs français.

Rappelons tout d'abord qu'un nouvel accord commercial et un protocole financier avaient été conclus le **29 juillet 1947** entre la Suisse et la France. Un optimisme — qui semblait justifié à l'époque — avait, comme on le sait, présidé à ces arrangements dont on attendait un développement favorable des échanges entre les deux pays. Ces espoirs s'évanouirent malheureusement avant même les premiers jours de 1948 pour faire place dans les milieux commerciaux et industriels, à une inquiétude croissante. En effet, on assista à la **fin de 1947** déjà, à une baisse brutale des exportations françaises, dont les conséquences ont été encore aggravées par un accroissement parallèle des exportations suisses en France; cette évolution s'explique par les prix plus élevés des marchandises françaises (le cours du change n'étant pas modifié), par les troubles sociaux qui mettaient obstacle aux exportations françaises, par une certaine saturation du marché suisse et aussi par l'annonce

d'une prochaine dévaluation du franc français. Le déséquilibre de la balance des comptes fut alors tel que l'avance de change de 300 millions de francs suisses consentie à la France s'épuisa rapidement et que [le plafond fut bientôt dépassé. Quand le dépassement eut atteint environ 25 millions de francs suisses (cf. graphique page suivante), la Banque nationale dut surseoir à l'exécution des ordres de paiement français pendants. De leur côté, dans l'impossibilité d'obtenir un nouveau crédit, les autorités françaises décidèrent, le **23 février 1948**, de suspendre la délivrance des autorisations d'importation de produits suisses. Cette mesure ne suffit toutefois pas à améliorer la situation, puisque le dépassement de l'avance de change atteignait 40 millions de francs suisses au mois de mars et 47,3 millions au mois de mai.

La situation ne fut certes pas simplifiée par la **dévaluation française de janvier 1948** que l'on attendait depuis un certain temps déjà.

Cette nouvelle réglementation française n'entraîna pas l'application uniforme du nouveau cours officiel à tous les paiements. Des distinctions furent apportées entre certains pays à monnaie forte (U. S. A., Portugal) et les pays à monnaie faible, les paiements pour marchandises et les paiements de nature non commerciale, les exportations et les importations.



Etat d'utilisation par la France de l'avance de change de 300 millions de francs Suisses

Des négociations furent alors entamées entre la Suisse et la France. C'est au cours de ces pourparlers que fut décidée la cotation du franc suisse au marché libre de Paris. Mais un problème surtout se révéla extrêmement difficile à résoudre : la Suisse ne pouvait accepter le nouveau traitement différentiel de l'importation et de l'exportation appliqué dans les relations de la France avec les zones du dollar et de l'escudo. D'après cette réglementation, la contre-valeur des exportations françaises devait être cédée pour moitié au fonds de stabilisation au cours officiel, tandis que l'autre moitié pouvait être vendue au cours libre. En revanche, l'importateur français pouvait acheter au marché libre **toutes** les devises nécessaires au règlement des marchandises importées. Le fonds de stabilisation aurait ainsi pu vendre au cours libre les francs suisses repris au cours officiel, ce qui lui aurait procuré un important bénéfice de change. La Suisse se voyait forcément contrainte de demander au contraire l'application d'un même traitement pour les exportations et les importations et proposa de calculer, tant à l'importation qu'à l'exportation, la moitié du prix de la facture au nouveau cours officiel (environ 2 fr. s. pour 100 fr. fr.) et l'autre moitié au cours du marché libre. Ce système fut accepté par les autorités françaises qui l'appliquèrent d'ailleurs ultérieurement aux autres pays à monnaie forte. On introduisit ainsi un cours moyen d'environ 63 fr. fr. pour 1 fr. s. ou 1,59 fr. s. pour 100 fr. fr.

Cet arrangement financier date du **20 mars 1948**.

Le trafic des paiements ayant fait l'objet de la nouvelle réglementation à laquelle nous venons de faire allusion, des dispositions furent prises parallèlement pour sortir les échanges de marchandises de l'impasse dans laquelle ils se trouvaient. La délivrance des licences d'importation de produits suisses en France, suspendue comme nous l'avons vu depuis le 23 février, put reprendre le **1^{er} avril** selon un plan de répartition établi chaque semaine d'un commun accord entre les autorités françaises et suisses compétentes.

Au cours de la session de la commission mixte franco-suisse qui s'est tenue à **Berne du 30 juin au 2 juillet 1948**, certaines décisions furent prises pour permettre à l'accord financier franco-suisse du 20 mars de déployer tous ses effets :

— la Suisse avait accepté dans les premiers jours d'avril de faire à la France, par le moyen d'**opérations de report**, deux avances à court terme (swap), l'une de 25 millions pour supprimer le dépassement du crédit de 300 millions et l'autre de 15 millions pour permettre le démarrage des accords de mars. La commission mixte décida de prolonger ces opérations de report ;

— afin de donner à la France davantage de temps pour exécuter ses obligations commerciales, **la durée de validité de l'accord du 29 juillet 1947 et de l'accord financier du 16 novembre 1945**, expirant le 31 octobre 1948, fut **prorogée d'un mois**. Cette mesure, qui reportait l'échéance des accords au **30 novembre 1948**, n'impliquait aucune augmentation proportionnelle des contingents d'exportation de produits suisses ;

— enfin d'autres dispositions de détail furent prises en faveur des exportations suisses de produits agricoles, de divers produits exportés traditionnellement en France (tissus, tresses de chapellerie, fromage, bière), de pièces détachées destinées à des machines suisses en France, etc.

Nous venons de voir que l'accord commercial franco-suisse du 29 juillet 1947 avait été prorogé jusqu'au 30 novembre 1948. Des négociations se sont ouvertes une nouvelle fois à Berne le 10 novembre pour essayer de mettre sur pied de nouveaux accords économiques. Ces pourparlers ne débutaient pas sous d'heureux auspices : la situation politique et économique de la France, alors particulièrement instable, rendait difficile toute évaluation des recettes et des dépenses du trafic des paiements, l'endettement total de la France à l'égard de la Suisse s'élevait à près de 500 millions de francs suisses, dont environ 200 millions d'engagements à terme de la Banque de France. Bref, les circonstances étaient on ne peut plus défavorables à la conclusion d'un engagement à long terme. Avant même l'ouverture des négociations, il était aisé de prévoir qu'aucun arrangement solide ne pouvait intervenir. C'est ce qu'il advint en réalité. **Le 20 novembre 1948**, un arrangement provisoire est intervenu, aux termes duquel les délégations suisse et française sont convenues de reporter au **28 février 1949** l'échéance de l'accord financier franco-suisse du 16 novembre 1945 et des arrangements annexes, ainsi que celle de l'accord commercial du 29 juillet 1947 et de ses compléments.

Cette solution était malheureusement dictée par des difficultés qui dépassaient dans une certaine mesure le cadre des relations franco-suissees et il était superflu de se demander si elle était bonne ou mauvaise. C'est d'ailleurs ce que n'a pas manqué de souligner la Chambre de commerce suisse en France dans l'éditorial du numéro de novembre 1948 de cette Revue.

Telle est, très brièvement retracée, l'histoire des échanges commerciaux franco-suissees en 1948. Examinons rapidement maintenant quelles en ont été les principales caractéristiques.

CARACTÉRISTIQUES DES ÉCHANGES EN 1948

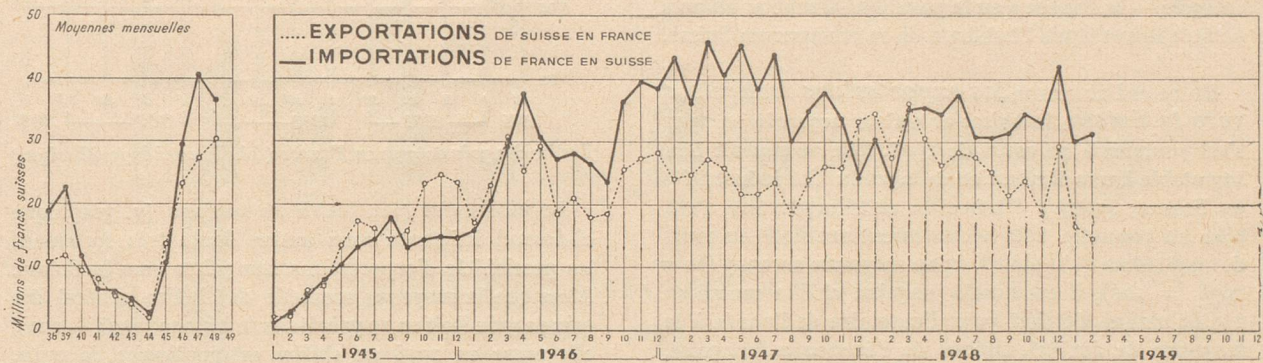
En 1947, la France a exporté vers la Suisse 1.090.473 tonnes de marchandises pour un montant de 458,8 millions de francs suissees (Sarre non comprise), tandis que la Suisse a exporté en France 76.036 tonnes

pour 298,2 millions. La balance commerciale se soldait donc par un actif en faveur de la France de 160,6 millions.

En 1948, les exportations françaises vers la Suisse représentent 1.033.593 tonnes de marchandises et un montant de 391,4 millions de francs suissees (sans la Sarre). Quant aux exportations suissees en France, elles s'expriment en quantité par 73.693 tonnes et en valeur par 329,4 millions de francs suissees. Balance commerciale pour 1948 : 62 millions en faveur de la France.

Rappelons que la **balance commerciale** doit laisser, par mois, un solde créditeur en faveur de la France de 12 millions de francs suissees pour payer ses importations invisibles. Ce n'est donc pas un solde de 62 millions que nous aurions dû obtenir au terme de l'année dernière, mais de 144 millions de francs suissees. Il manque donc, en 1948, 84 millions pour que la **balance des comptes** ne soit pas déficitaire pour la France. Ainsi s'explique le net dépassement de l'avance de change au cours des douze mois envisagés ici.

Les échanges franco-suissees de 1945 à 1948



	Commerce franco-suisse			Commerce extérieur français				Commerce extérieur suisse			
	EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE	EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE	BALANCE COMMERCIALE	EXPORTATIONS	VERS LA SUISSE	IMPORTATIONS	EN PROVENANCE DE SUISSE	EXPORTATIONS	VERS LA FRANCE	IMPORTATIONS	EN PROVENANCE DE FRANCE
	1 000 fr. s.	1 000 fr. s.	1 000 fr. s.	1 000 fr. fr.	%	1 000 fr. fr.	%	1 000 fr. s.	%	1 000 fr. s.	%
1938	229.183	121.406	107.777	30.585.730	6,5	45.981.163	2,2	1.316.572	9,2	1.606.903	14,3
1945	129.822	165.051	35.229	11.398.518	11,9	56.925.064	3,4	1.473.697	11,2	1.225.367	10,6
1946	354.985	281.565	73.420	101.405.639	9,4	234.041.646	3,0	2.675.506	10,5	3.422.534	10,4
1947	458.843	298.238	160.605	220.939.248	6,0	338.837.544	2,4	3.267.566	9,1	4.820.015	9,5
1948	391.426	329.356	62.070	431.218.120	3,2	654.473.385	3,6	3.434.546	7,6	4.998.894	7,8

Mais revenons au volume des échanges franco-suissees en 1948. On pourrait s'étonner, après ce que nous avons dit plus haut des difficultés que rencontrèrent *les exportations suissees vers la France*, que les chiffres de 1948 n'accusent pas, par rapport à ceux de l'année précédente, une plus nette régression. On relève bien un fléchissement des quantités de marchandises exportées (73.693 tonnes en 1948 contre 76.036 en 1947), mais la différence n'est pas grande et ne prouve rien,

d'autant plus qu'en valeur nous passons de 298,2 millions de francs suissees en 1947 à 329,4 millions en 1948. Il convient de ne pas oublier ici que la plupart des exportations françaises ont été réalisées sur la base de licences françaises d'importation délivrées antérieurement au 23 février 1948. C'est ainsi qu'en une année, entre le 23 février 1948 et le 28 février 1949, il n'a été délivré que pour environ 80 millions de francs suissees de nouvelles licences d'import-

tation de marchandises suisses en France, ce qui représente à peu près le quart du volume annuel normal que l'on peut estimer à 320 millions.

Si nous nous reportons au graphique de la page précédente, nous remarquons aisément que l'allure générale de la courbe des exportations de Suisse en France est très nettement **descendante**. On ne saurait s'en étonner si l'on songe à l'interruption complète qui se produisit au mois de mars et à la parcimonie extrême avec laquelle les autorités françaises ont procédé au déblocage des licences d'importation de produits suisses.

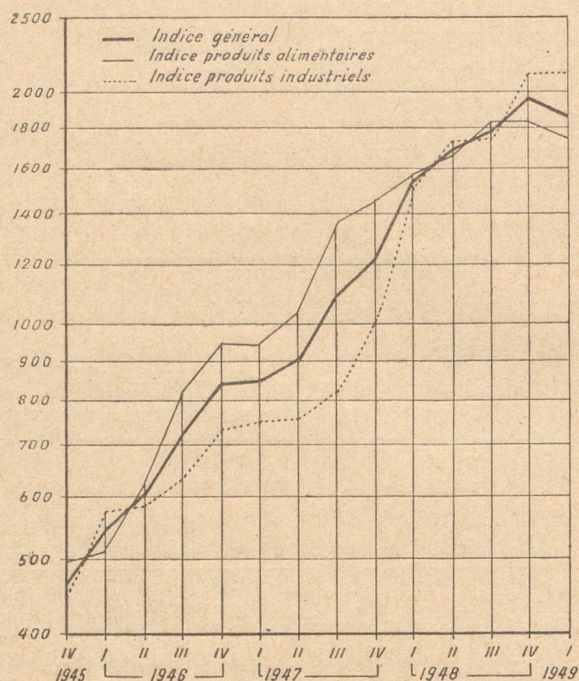
Il nous paraît nécessaire de relever ici, à propos de la baisse des exportations suisses vers la France en 1948, l'apparition d'un fait nouveau et important qui n'a pas manqué d'avoir certaines répercussions d'ordre avant tout psychologique : **l'aide américaine octroyée à l'Europe**, dont la France a été jusqu'à maintenant avec l'Angleterre l'un des premiers bénéficiaires. Les importateurs français ont été forcément sensibles aux facilités que leur accorde le plan Marshall. Grâce aux crédits que la France a reçus et grâce en particulier à l'aide conditionnelle et à ses fameux droits de tirage — dans le système de laquelle on peut regretter que la Suisse n'ait pas été intégrée — la France a eu la possibilité d'acheter ailleurs ce qu'elle avait pris l'habitude de se procurer en Suisse.

En ce qui concerne **les exportations françaises vers la Suisse**, la baisse en valeur amorcée en 1947 s'est poursuivie au cours de 1948. Elle ne saurait être imputable à une diminution de la production industrielle en France, puisque l'indice de cette production s'est, bien au contraire, très sensiblement amélioré au cours de 1948 : alors qu'il était à 99 en moyenne en 1947 (base 1938 = 100), il est monté jusqu'au chiffre record de 119 en mai et s'établit pour l'ensemble de l'année à la moyenne de 111 (cf. tableau de l'économie française, p. 118 de ce numéro de notre Revue). Il faut donc rechercher ailleurs une explication plausible de la baisse très sensible des exportations françaises vers la Suisse au cours de 1948.

Nous pensons, pour notre part, que la cause essentielle de cette baisse est de nature **psychologique** et doit être recherchée en Suisse. Nous avons vu, dans la première partie de notre exposé, quelles ont été les entraves considérables qui ont empêché, tout au long de l'année envisagée ici, un développement normal des importations en France de produits suisses. Les difficultés énormes auxquelles se sont heurtés pour obtenir leurs licences, les exportateurs suisses intéressés au marché français, ont détourné ceux-ci vers d'autres pays et ils ont entraîné avec eux les acheteurs suisses de produits français. Les exportations et les importations d'un pays sont, quoi qu'on en dise, étroitement dépendantes les unes des autres et les restrictions apportées aux premières ont eu forcément des répercussions sur les secondes. Si l'on ajoute à cela l'instabilité politique de la France et l'inquiétude que causèrent en Suisse les troubles sociaux menaçants, on comprend que le marché suisse se soit peu à peu fermé aux produits français.

Certes, cette réaction psychologique des importations

suisses n'est pas seule à l'origine de la baisse que nous cherchons à expliquer ici. Le niveau des prix français et une saturation certaine du marché suisse jouent également leur rôle.



Indice des prix de gros en France (échelle semi-logarithmique)

Le niveau des prix intérieurs français (v. graphique ci-dessus) influence sans aucun doute très fortement les possibilités d'exportations françaises vers la Suisse. Alors que la moyenne annuelle de l'indice général des prix de gros était en 1947 inférieure à 1.000 (1938 = 100), elle passe en 1948 au chiffre extraordinaire de 1712. La progression de cet indice est presque continue de janvier à novembre 1948 où il atteint le niveau record de 1777. Il convient cependant de remarquer que la courbe marque une nette tendance à s'aplatir et que le mois de novembre en marque vraisemblablement le sommet (cf. également tableau de l'économie française, p. 118). Il est néanmoins tout à fait clair que la cherté des produits français est aussi l'un des principaux facteurs de la baisse des exportations françaises vers la Suisse.

Enfin, on note en 1948 une certaine **saturation du marché suisse**. Cette saturation s'explique en particulier par le « tassement » actuellement incontesté de la conjoncture économique en Suisse. Il suffit, pour s'en rendre compte, d'observer l'évolution, au cours des quinze derniers mois, du coefficient d'activité industrielle qui n'a cessé de baisser.

Il n'est peut-être pas inutile non plus de rappeler qu'à la suite des rajustements monétaires du début de l'année, une quantité de marchandises sensiblement plus importante devenait indispensable pour produire un montant de francs suisses donné.

Il est toutefois réjouissant de constater que la double baisse qui caractérise les échanges franco-suisses en 1948

n'a pas sensiblement modifié l'importance relative de ces échanges dans le commerce extérieur des deux partenaires. Si la France n'est plus, comme en 1947, le 2^e fournisseur de la Suisse, mais le 3^e derrière les Etats-Unis et l'U. E. B. L., elle reste son troisième client. Par ailleurs, la Suisse se maintient, en 1948, au troisième rang des clients de la France et passe seulement du 7^e au 8^e rang des fournisseurs de ce pays.

Si l'on tient compte de la densité de la population des différents clients de la France en 1948, on remarque que la Suisse figure en bonne première place. En effet, au cours de l'année dernière, **chaque Suisse a acheté pour 5.916 fr. fr. de produits français** devant le Norvégien (4.367 fr. fr.), le Belge (3.630 fr. fr.), le

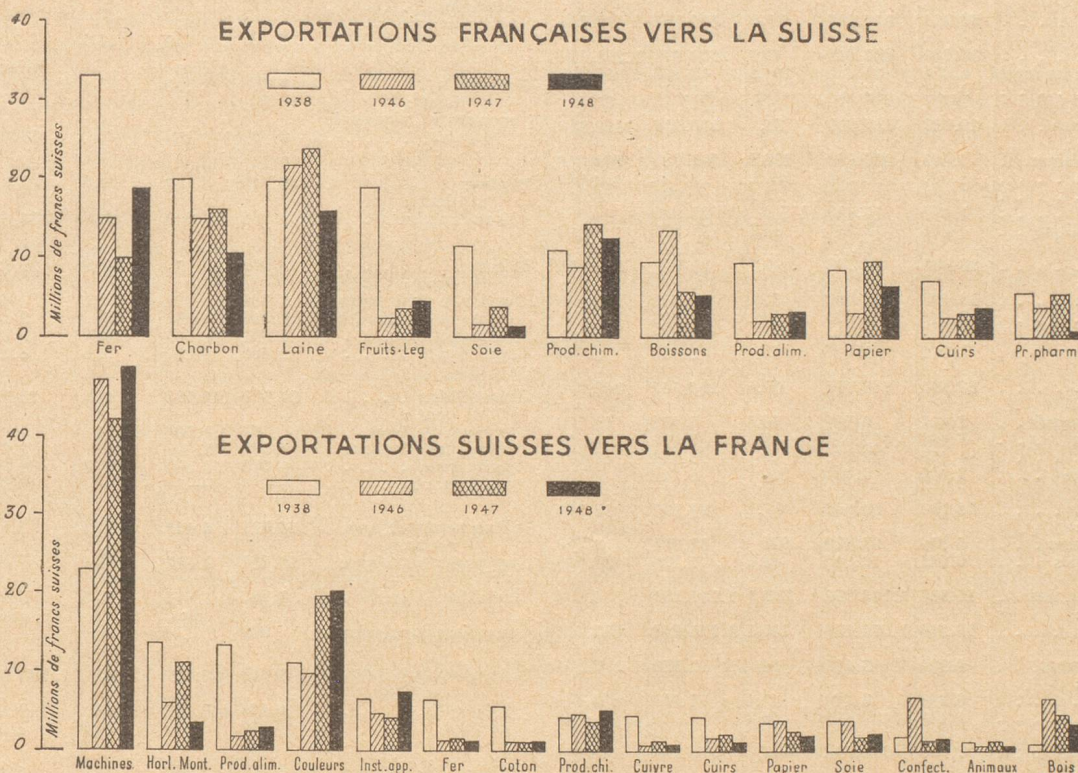
Suédois (1.941 fr. fr.), le Hollandais (1.913 fr. fr.), l'Anglais (686 fr. fr.), etc. L'Américain vient au dernier rang avec une moyenne annuelle d'achat de produits français représentant un montant de 15 fr. fr.

LES PRODUITS ÉCHANGÉS

Il nous reste à examiner, au terme de cette brève étude, quelle a été en 1948 la structure des échanges franco-suisse.

En ce qui concerne les **produits échangés**, le dessin ci-dessous permet d'intéressantes comparaisons entre les volumes échangés dans chaque catégorie de produits.

Évolutions des échanges de 1938 à 1948



Les colonnes blanches représentent les valeurs échangées en 1938, les colonnes grises et noires figurent la valeur pondérée de ces échanges en 1946, 1947 et 1948, calculée en appliquant à la valeur de 1938 le pourcentage des volumes des trois années considérées par rapport à ceux de 1938.

Il est à noter que les chiffres servant de base à ce graphique ne correspondent pas nécessairement à ceux du tableau reproduit page 114. Ainsi, les machines ne comprennent-elles pas les véhicules, les produits alimentaires font-ils abstraction des comestibles de provenance végétale, les produits chimiques sont-ils portés à l'exclusion des produits pharmaceutiques et des colorants, les cuirs ne tiennent-ils pas compte des cuirs travaillés.

Quant au tableau ci-après il appelle les remarques suivantes :

a) Les exportations françaises vers la Suisse :

Les principaux groupes de produits accusent en général une nette diminution par rapport à 1947, à l'exception des métaux dont le volume d'échange a passé du simple au

double (924.295 qx en 1948 contre 436.654 qx en 1947) et les boissons qui ont sensiblement augmenté (88.968 hl. de vins en fûts en 1948 contre 80.588 hl. en 1947).

L'ensemble des matières textiles (53.650 qx en 1948, contre 79.041 en 1947) sont en nette régression sur l'année précédente, si l'on excepte toutefois les exportations françaises de laine peignée qui accusent une avance quasi insignifiante en 1948 de 375 quintaux.

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE

	1948			1947	1938
	Valeur 1000 fr. s.	Volume quintaux	% de 1938	quintaux	quintaux
Matières textiles . . .	66.463	53.650	60	79.041	89.344
dont :					
fils de laine	8.326	4.573	111,4	14.209	4.027
tissus de laine	4.490	1.140	38,2	4.980	2.990
laine peignée	21.181	18.258	112,5	17.883	14.644
tissus de coton	4.475	2.392	91	6.788	2.574
art. en caoutchouc	6.315	9.787	114,2	12.193	6.940
tissus soie nat. et art.	2.716	310	30,7	751	1.099
bonneterie	2.209	371	120,1	957	308
fils de chanvre, lin	3.238	3.503	350,2	3.351	1.003
Matières minérales . .	43.659	5.707.560	97,5	6.885.830	5.887.130
dont :					
houilles, briquettes	29.460	2.679.680	50,1	4.139.930	5.345.820
résidu pétrole	3.354	168.640	179,2	261.180	94.050
argile, bauxite	1.834	461.605	387	355.050	119.846
Machines	43.524	86.649	207,1	108.303	41.734
dont :					
automobiles (pièces)	25.292	4.540	356,2	6.806	1.273
machines-outils	16.100	40.908	159,2	40.383	26.558
Métaux	74.981	924.295	62,8	436.654	1.472.246
dont :					
fer brut	37.339	645.842	49,8	298.071	1.298.125
ouvrag. fonte fer forgé	4.654	32.422	196,2	43.139	16.442
tuyaux fer	9.182	93.859	373	47.157	25.021
Prod. chimiques	29.059	589.252	127,1	678.509	463.017
dont :					
ch. de magnésium	7.505	296.934	186,2	288.027	159.316
prod. pharm.	4.560	19.923	104,1	18.732	19.093
parfumerie	1.934	759	72,1	762	1.046
sel de soude	1.047	15.413	1.745	27.906	885
alcool méthylique	571	4.335	88,2	18.317	4.905
Boissons	18.201	92.368	60,5	83.099	152.255
dont :					
vins en fûts	13.850	88.968	57,2	80.588	150.473
eaux-de-vie	2.306	3.400	19,1	2.400	1.781
vins mousseux	1.072	2.607	70	2.338	3.728
Comestibles	52.594	377.701	43,5	232.042	869.996
dont :					
poissons conservés	2.491	6.298	50,5	6.872	12.192
légumes frais	5.491	77.521	35,3	49.091	219.545
malt	4.178	43.332	59	22.274	73.276
viande fraîche	2.420	6.662	849	5.349	788
Papiers	14.103	50.898	87,2	71.191	67.590
dont :					
papiers, cartons	5.514	33.619	970	57.054	3.468
livres imprimés	6.071	10.310	49,5	7.106	20.825
Matières animales . .	16.385	1.104.256	132,2	1.167.185	836.437
dont :					
engrais	13.250	1.079.820	157,5	1.155.248	687.451
Cuirs chaussures . . .	9.866	3.678	50	2.559	7.376
dont :					
cuirs	6.398	3.028	45,4	1.985	6.672
gants	1.455	60	60,8	73	99
Semences, etc.	9.159	516.285	455,1	385.195	113.670
dont :					
semences	2.528	7.324	88,8	7.731	8.275
foin	1.465	61.469	161,4	155.686	38.053

EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE

	1948			1947	1938
	Valeur 1000 fr. s.	Volume quintaux	% de 1938	quintaux	quintaux
Machines	117.578	113.678	220,1	94.467	51.502
dont :					
machines-outils	27.381	18.961	295	17.869	6.437
machines textiles	25.369	25.967	278	26.507	9.350
moteurs	11.228	11.984	313	10.870	3.830
dynamos	9.343	6.588	133,5	5.116	4.915
machines à coudre	6.844	2.797	3.500	2.092	80
Prod. chimiques	59.718	78.381	132	60.666	59.388
dont :					
couleurs d'aniline	31.486	10.498	157,9	10.131	6.656
prod. pharmaceutiques	8.676	2.561	267	3.419	960
parfumerie	1.480	221	56,2	978	393
alcool méthylique	1.963	3.276	283,5	5.809	1.157
Matières textiles . . .	25.759	18.852	135,3	12.036	13.918
dont :					
articles en caoutchouc	6.056	6.889	687,7	4.307	1.002
tresses de paille	2.683	683	82,7	1.076	829
tissus de coton	3.765	662	28,9	54	2.295
broderies	2.720	156	69	213	226
tissus de soie	1.724	214	223	214	96
fils de soie artificielle	1.060	789	52,6	696	1.495
Horlogerie	8.782	pièces 702.852	27,4	pièces 1.208.978	pièces 2.554.495
dont :					
montres et mouvements	6.501	150.163	46,7	514.285	324.414
finis	2.281	559.689	79,7	694.693	2.230.081
Papiers	14.260	qx. 36.547	52,8	qx. 43.813	qx. 69.193
dont :					
livres imprimés	10.253	13.614	292,5	16.992	4.645
Métaux	23.891	30.122	22,3	26.121	134.717
dont :					
outils en tout genre	4.884	774	172,4	497	447
ouvrages fonte fer forgé	2.840	3.983	138	2.242	2.880
ouvrages alum.	1.582	1.846	148	2.284	1.252
raccords	2.565	6.167	47,8	6.947	12.832
Comestibles	27.979	143.193	128,5	74.892	111.540
dont :					
pommes de terre	63	1.703	4.490	6	38
fromages à pâte dure	4.327	8.339	13	8.771	64.083
fruits frais	4.573	54.544	572,5	38.579	9.569
moût de vin	—	—	—	7.024	—
Instruments et app. . .	18.521	5.465	120,2	2.987	4.528
dont :					
appareils électriques	10.231	3.553	94,7	1.665	3.766
machines à écrire	1.605	4.086	60,5	5.988	6.788
machines à calculer	809	114	20,4	96	559
Bois, ouvrages en bois	5.940	253.767	440	347.932	57.852
dont :					
bois sciés	4.264	156.301	1.499	219.066	10.426
meubles	257	371	65,9	1.309	565
Cuirs et chaussures . .	6.539	2.031	24,8	1.981	8.175
dont :					
chaussures	5.758	982	90	853	1.096

L'exportation française vers la Suisse des *matières minérales* a baissé en 1948 de plus d'un million de tonnes par rapport à 1947. Les livraisons de *charbon* français entre autres, qui s'étaient sensiblement rapprochées en 1947 (4.139.930 tonnes) des chiffres de 1938 (5.345.820 tonnes) accusent une chute brutale qui nous ramène en 1948 à 2.679.680 tonnes.

On se souvient que la Suisse avait acheté en 1947 des *machines* à la France pour une quantité presque triple de celle de 1938 (41.734 tonnes en 1938 pour 108.303 tonnes en 1947). En 1948, ces achats ont sensiblement diminué

mais représentent encore plus du double de ceux d'avant-guerre, soit 86.649 tonnes.

Les *produits chimiques* restent assez stables. Les livraisons vers la Suisse ont varié de 416.063 quintaux en 1937 et 463.017 quintaux en 1938 à 678.509 quintaux en 1947 et 589.252 quintaux en 1948. Ces produits comprennent surtout le *chlorure de magnésium* qui constitue à lui seul plus de la moitié des livraisons totales, soit 296.934 quintaux en 1948.

L'évolution des exportations françaises de *comestibles* vers la Suisse, avant et après la dernière guerre, est

particulièrement intéressante à mettre ici en relief. On s'aperçoit d'une manière générale, que la vente de cette catégorie de produits sur le marché suisse est loin d'atteindre les chiffres d'avant-guerre. Il suffit pour s'en

convaincre d'examiner les données du tableau ci-dessous dans lequel nous n'avons relevé que les chiffres relatifs aux fruits et légumes, aux produits alimentaires de provenance animale et aux vins en fûts.

Exportations françaises de comestibles (en quintaux)

PRODUITS	1937	1938	1947	1948
Fruits frais	118.316	140.135	22.993	20.800
Légumes frais	195.327	219.545	49.091	77.521
Volaille	3.797	6.720	296	1.095
Oufs	3.014	8.871	241	294
Fromages	3.039	3.838	1.370	657
Lait frais	77.505	87.908	22.116	25.460
Vins en fûts.	99.735 hl.	150.473 hl.	80.588 hl.	88.968 hl.

Les exportations de *fruits frais* et de *fromage* vers la Suisse, non seulement n'ont pas atteint en 1948 les chiffres d'avant-guerre mais ont encore diminué par rapport à 1947. On note une amélioration des achats suisses en France de *légumes frais*, de *lait* et de *vins en fûts*. L'excellente récolte de 1948 engage à l'optimisme pour l'avenir de l'exportation de ces produits, qui sont susceptibles de retrouver leur niveau d'avant-guerre.

b) Les exportations suisses vers la France :

Avant d'examiner le détail des *principaux produits* que la Suisse a livré à la France en 1948, il nous paraît

utile de rappeler que, si les exportations françaises vers la Suisse reflètent bien les diverses tendances du marché helvétique soumis au libre jeu de l'offre et de la demande commerciales, il n'en va pas du tout de même pour les exportations suisses en France qui sont strictement déterminées par des contingents contractuels rigides. Si l'on ajoute à cela que l'accord du 29 juillet 1947, qui était censé se terminer au 31 octobre 1948, n'a pu être liquidé entièrement qu'en ce mois d'avril 1949, on se rendra compte combien les quantités et les valeurs des exportations suisses vers la France au cours de l'année dernière se prêtent peu à des commentaires intéressants.

Exportations suisses en progrès

	1937	1938	1947	1948
	quintaux	quintaux	quintaux	quintaux
Machines	66.992	51.502	94.467	113.678
Machines-outils.	6.190	6.437	17.869	18.961
Machines textiles.	17.097	9.350	26.507	25.967
Moteurs	7.937	3.830	10.870	11.984
Dynamos	6.163	4.915	5.116	6.588

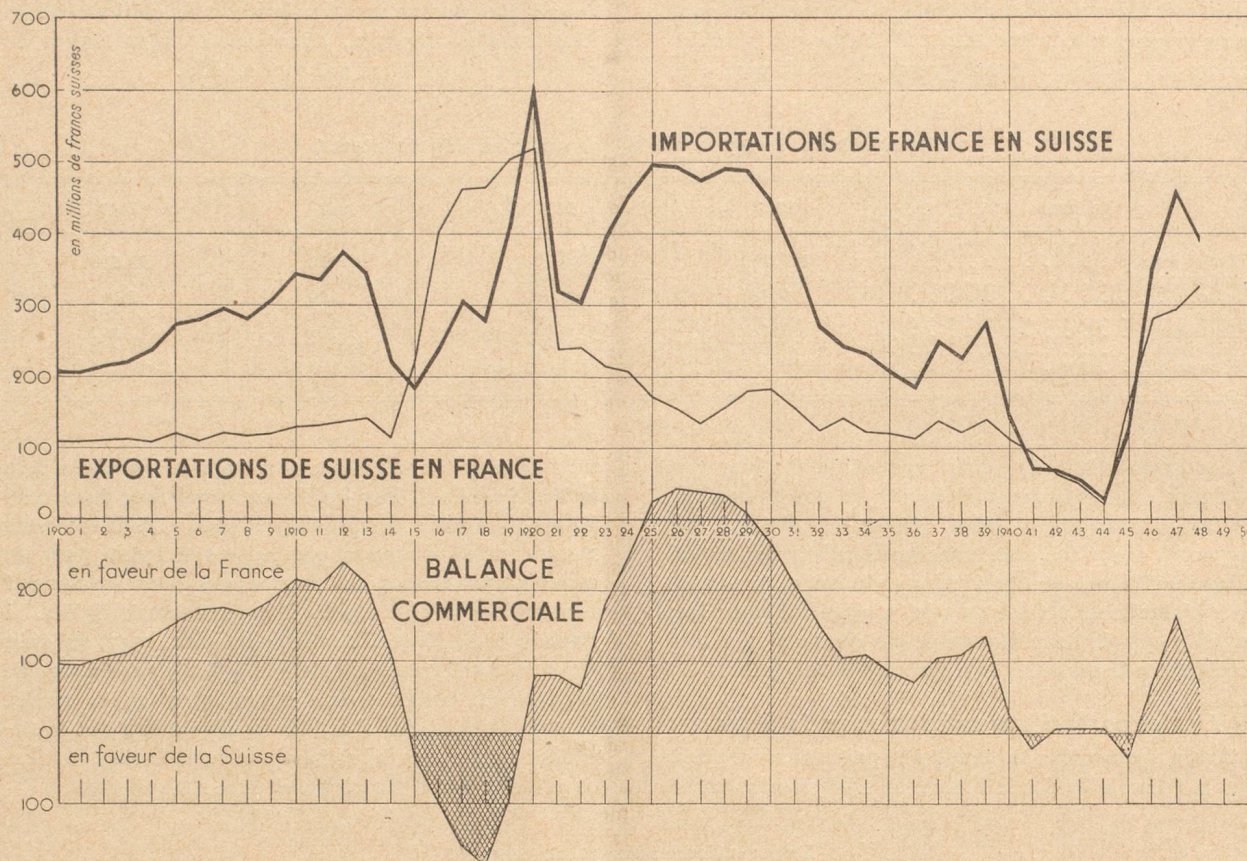
Exportations suisses en régression

	1937	1938	1947	1948
	quintaux	quintaux	quintaux	quintaux
Coton	9.449	8.158	1.379	1.874
Fils de coton	1.581	1.905	—	691
Tissus de coton	2.964	2.301	570	664
Broderies	326	225	212	153
Soie	3.502	3.908	1.771	2.089
Laine	2.784	2.477	1.352	440
Montres	2.747.048 p.	2.554.659 p.	604.549 p.	702.852 p.
Raccords	12.976	11.872	6.945	6.344
Fromages	47.382	62.781	8.704	8.035
Compteurs électriques	1.694	1.167	247	292

Il est tout de même possible de remarquer tout d'abord que les exportations suisses — comme d'ailleurs les exportations françaises vers la Suisse — n'ont pas subi de profondes modifications dans leur *structure* entre 1947 et 1948. Les principaux groupes de produits échangés de part et d'autre restent les mêmes et nous retrouvons en 1948, en tête des livraisons suisses à la France, les

machines, les *produits chimiques*, les *comestibles*, et les *textiles*.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que certains postes ont fortement augmenté, si l'on compare leurs valeurs à celles d'avant-guerre, tandis que d'autres, au contraire, sont en nette régression. Ce sont surtout les exportations de *machines* et de *tracteurs* suisses qui ont



progressé, tandis que les *produits textiles*, les *montres*, les *raccords*, les *fruits frais*, les *fromages* et les *compteurs électriques* ont fortement diminué par rapport à 1937-38. Les deux tableaux reproduits au bas de la page 115 le prouvent.

Les exportations de machines suisses vers la France ont très fortement augmenté, ce qui s'explique

1° par les délais de livraison extrêmement longs qu'elles nécessitent et qui ont différé jusqu'en 1948 l'exécution de commandes passées bien antérieurement.

2° par le fait que ce sont des *produits à intérêt français prédominant*.

Il est incontestable que la Suisse a fourni depuis la Libération un effort considérable dans la livraison des biens d'équipement.

Il ressort enfin du second des deux tableaux de la page 115 que ce sont essentiellement les *produits à intérêt suisse prédominant* qui ont fait les frais de la baisse des exportations suisses vers la France en 1948.

CONCLUSION

Dans le numéro d'avril 1948 de notre « Revue économique franco-suisse », M. Jean de Senarclens, l'actuel Directeur général de la Chambre de commerce suisse en France, concluait son étude sur les échanges franco-

suisses en 1947 par ces termes : « Les échanges commerciaux franco-suisses sont entrés au mois de novembre 1947 dans une crise grave et brutale due à la régression des exportations françaises. A cette crise, nous souhaitons que le récent accord franco-suisse (il s'agissait ici de l'accord du 20 mars 1948) portera remède en amorçant la reprise des exportations françaises et un assainissement du trafic financier franco-suisse ».

L'année 1948 — nous espérons l'avoir suffisamment montré — n'a malheureusement pas confirmé ces espérances. Nous nous retrouvons, en ce mois d'avril 1949, dans une situation en tous points semblable à celle du printemps dernier, à cette différence près toutefois, que la fin de 1948 et le début de 1949 ont suscité des éléments extrêmement rassurants quant au relèvement économique de la France. Mais une fois encore, nous nous trouvons à la veille de la signature de nouveaux accords économiques franco-suisses à longs termes qui, nous osons l'espérer à notre tour, permettront aux échanges commerciaux entre nos deux pays de s'améliorer enfin et de se développer normalement dans une atmosphère saine. Puisse l'année en cours ne pas ressembler à celle qui vient de s'achever et puissions-nous, en avril 1950, prouver ici que tel a bien été le cas.

Georges Bornand